HAL
open science

Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments

Alain Polguère

To cite this version:

Alain Polguère. Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments. Fabienne Baider et Georgeta Cislaru. Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.21-42, 2013, 978-2-87854-592-0. hal-00867424

HAL Id: hal-00867424

https://hal.science/hal-00867424

Submitted on 29 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments

Alain Polguère

Université de Lorraine & CNRS, ATILF

Introduction

Émotions, sentiments, états affectifs, etc., sont autant de notions *a priori* floues, qui peuvent être examinées de multiples façons. Si l'étude du code linguistique n'est pas notre intérêt premier, il est possible de se concentrer sur les phénomènes psychiques sous-jacents à ces notions, avec un intérêt secondaire pour les éléments du lexique s'y rapportant. On peut, à l'inverse, se pencher en tout premier lieu sur le vocabulaire lié à la dénotation des sentiments dans les langues, leurs corrélats psychiques et comportementaux étant ignorés ou considérés de façon tout à fait secondaire. La présente analyse porte exclusivement sur le lexique des sentiments en tant qu'objet d'étude lexicologique. Dans cette perspective, nous cherchons à montrer comment la distinction établie entre champ sémantique et champ lexical dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire – qui est notre approche théorique et descriptive de référence – permet d'appréhender de façon méthodique la structure d'un sous-ensemble « thématique » du vocabulaire d'une langue. Dans le cas présent, nous nous focalisons sur le lexique du français.

Notre étude procède en quatre étapes. Tout d'abord, section 1, nous clarifions ce qu'il faut entendre par *champ sémantique des sentiments*, notamment en définissant la notion de champ sémantique elle-même et en expliquant notre choix du terme *sentiment*, de préférence à *affect*, *émotion* et *état affectif*. Dans la section 2, nous présentons la notion de champ lexical, construite sur celle de champ sémantique. Nous proposons ensuite, section 3, une cartographie approximative du champ lexical des sentiments en français. Finalement, dans la section 4, nous appliquons les notions introduites à l'analyse du cas très intéressant de l'évolution du vocable SOUCI [1] en français moderne.

1. Clarification de la notion de champ sémantique des sentiments

La notion de champ sémantique précède logiquement celle de champ lexical, qui sera abordée dans la section 2. Notre but, dans la présente section, est de spécifier le plus rigoureusement possible ce que nous entendons par *champ sémantique des sentiments*, ce que nous ferons en deux temps : récapitulatif de plusieurs notions fondamentales dont nous ferons usage dans l'ensemble du texte (2.1), puis choix du terme approprié – *affect*, *émotion*, *état affectif* ou *sentiment* – pour identifier le champ sémantique en question (2.2).

1.1 Bases théoriques

Mentionnons, tout d'abord, que chaque notion importante que nous introduisons ci-dessous sera signalée par une *police de caractères spéciale*. Le cadre théorique et descriptif dans lequel nous nous situons est celui de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (Mel'čuk et coll., 1995), composante lexicale de la *théorie Sens-Texte* (Mel'čuk, 1997). Nous utilisons donc la terminologie lexicologique propre à cette approche, terminologie que nous présentons brièvement et partiellement ici.

L'unité de description lexicologique est l'*unité lexicale* ou *lexie*, sachant qu'il existe deux classes majeures de lexies :

1. les *lexèmes* – AMERTUME, REGRETTER, SOUDAIN... –, qui sont des regroupements de mots-

formes ne se distinguant que par la flexion (AMERTUME = {*amertume*, *amertumes*}) ;

2. les *locutions* – JETER DE L'HUILE SUR LE FEU, TÊTE DE LARD... –, qui sont des regroupements de syntagmes non compositionnels ne se distinguant que par la flexion[1].

Toute lexie L de la langue se caractérise par un faisceau très riche de propriétés, que l'on peut présenter dans des *articles lexicographiques* structurés en six composants principaux.

A) Signifiants exprimant L.

B) Caractéristiques grammaticales générales de L (partie du discours, classes flexionnelles, etc.).

C) Sens de L, décrit au moyen d'une *définition analytique* (Polguère, 2008 : 182–194), qui est une paraphrase par genre prochain et différences spécifiques.

D) *Régime syntaxique* de L, décrit au moyen d'un *schéma de régime* (Milićević, 2009).

E) Liens paradigmatiques – *dérivations sémantiques* – et syntagmatiques – *collocations* dont L est la base – qui connectent L à d'autres lexies de la langue ; ces liens sont décrits au moyen du système des *fonctions lexicales* de la théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1996).

F) Emplois de L dans le discours écrit et oral, illustrés par des exemples lexicographiques.

Les lexies de la langue se regroupent naturellement au sein de *vocables* : un vocable est un ensemble de lexies aux signifiants identiques, sémantiquement distinctes, mais dont les sens possèdent une intersection significative. Nous appelons *copolysèmes* les lexies regroupées au sein d'un même vocable polysémique. Il est très important d'insister sur le fait que l'unité de description lexicographique est bien la lexie (unité lexicale) et non le vocable (qui n'a pas de sens propre, étant un regroupement de lexies sémantiquement distinctes). Cependant, la description lexicographique doit se faire en considérant la façon dont les lexies se regroupent au sein des vocables, la structure polysémique des vocables étant un axe fondamental de structuration du lexique de toute langue. Ainsi, lorsque nous avons mentionné plus haut la lexie AMERTUME, nous aurions dû en fait identifier clairement la lexie en question en caractérisant son sens – s'agit-il de *amertume du jus de citron* ou de *amertume de Julie suite la trahison de son amie* ? – et en distinguant chacun des copolysèmes au moyen d'un numéro d'acception. Le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi)[2], par exemple, identifie la première lexie comme étant AMERTUME **A** et la seconde comme étant AMERTUME **B.1**. La forme AMERTUME seule, sans numérotation, renvoie alors pour nous au vocable dans son ensemble.

En résumé, la lexie est sous le microscope du lexicologue/lexicographe, mais l'analyse d'une lexie est indissociable de celle, simultanée, de ses copolysèmes. C'est en respectant cette méthodologie que l'on s'assure de bien décrire des unités signifiantes, clairement identifiées, et non des « mots ».

Finalement, nous caractérisons en nos termes la notion de *champ sémantique* grâce à la définition ci-dessous.

Définition de « champ sémantique »

Le champ sémantique de Ω dans la langue $\mathscr{L}$ – par exemple, champ sémantique de l'alimentation, des animaux, des sentiments, etc., en français – est la classe des **lexies** de $\mathscr{L}$ qui possèdent dans leur définition le sens 'Ω' en position stratégique.

Ainsi, le champ sémantique du goût en français contient, entre autres, la lexie AMERTUME **A** et le champ sémantique des sentiments, la lexie AMERTUME **B.1**. Remarquons qu'il est tout à fait normal qu'une même lexie puisse être considérée comme appartenant simultanément à plusieurs champs

1 Dans les cas de flexion analytique, une forme fléchie de lexème est elle aussi un syntagme (et non un mot-forme) ; voir par exemple les temps dits « composés » – [*j'*]*ai regretté*, [*tu*] *as regretté*, etc., formes fléchies du lexème REGRETTER.

2 Nous ferons usage de la numérotation lexicographique du TLFi – consultable sur le site du laboratoire ATILF, à l'adresse http://atilf.atilf.fr – lorsqu'il sera nécessaire de distinguer plusieurs copolysèmes.

sémantiques. Par exemple, la lexie JAUNISSE **A** – définie par « Coloration jaune de la peau caractéristique des maladies du foie » dans le TLFi –appartient au moins aux deux champs sémantiques de la maladie et de la couleur.

Nous ne pouvons bien évidemment pas entrer dans le détail des notions de base de la Lexicologie Explicative et Combinatoire ; pour une introduction, voir notamment : Mel'čuk et coll. (1995) et Mel'čuk (2006). Passons maintenant à l'identification précise du champ sémantique qui nous intéresse ici.

1.2 Le champ sémantique de quoi ?

1.2.1 Importance du choix terminologique

Un champ sémantique d'une langue $\mathscr{L}$ permet de considérer un sous-ensemble des lexies de $\mathscr{L}$ qui ont la propriété de dénoter un type particulier de *faits* ou d'*entités*[3]. Les lexies que nous cherchons à regrouper pour le français sont de la grande famille sémantique de AMOUR, ANGOISSE, DÉSIR, DOUTE, HAINE, PEUR, PLAISIR, etc. Il existe de nombreux termes utilisés dans la littérature linguistique pour désigner les faits dénotés par ces lexies ; les plus couramment employés sont vraisemblablement *affect*, *émotion*, *état affectif* et *sentiment*. Dans l'attente d'avoir justifié notre choix terminologique, nous parlerons du *champ sémantique de Ω*, notre but étant d'instancier la variable Ω par l'un des quatre termes qui viennent d'être énumérés.

La question de savoir s'il convient de parler du champ sémantique des affects, des émotions, des états affectifs ou des sentiments peut sembler secondaire et est souvent considérée ainsi, si l'on se fie aux variations terminologiques que l'on constate aisément dans le discours des chercheurs. Nous pensons cependant qu'il s'agit d'un problème non trivial, car (i) le terme choisi comme complément de *champ sémantique* doit identifier un sens spécifique qui doit se retrouver dans la définition de toute lexie du champ en question et (ii) il est douteux que les quatre termes envisagés sont des synonymes exacts.

Nous cherchons à identifier une notion précise, qui sera celle de champ sémantique **des sentiments**, écartant de ce fait les autres options terminologiques. Nous concevons en effet la notion comme étant une association entre un concept et un terme donné. Le choix du terme est fondamental dans la détermination de la notion, puisque ce terme sera le seul identifiant du concept correspondant dans notre discours. Une fois la notion sélectionnée, et les notions alternatives écartées, nous pourrons considérer que nous avons virtuellement circonscrit une classe sémantique de lexies. Mentionnons, avant de commencer, qu'il s'agit là d'un problème déjà été discuté sous divers angles en linguistique ; on se reportera notamment à Wierzbicka (1992 : 19–179 ; 1999) et à Blumenthal (2009). Nous tenons compte de ces travaux dans ce qui suit, mais nous ne considérons pas, en revanche, ce qui a été dit dans le cadre de la recherche en psychologie ou en neuropsychologie[4], le problème de l'identification d'un champ sémantique étant de nature strictement lexicologique. Notre objet d'étude est la langue, non la pensée, et nous ne nous aventurerons pas hors de notre domaine[5].

1.2.2 Où l'on écarte le terme *affect*

La question du choix terminologique doit en réalité être envisagée langue par langue. Si l'on considère un *sémantème* comme étant un sens lexicalisé et que l'on tient compte du fait que toutes les langues ne possèdent pas le même stock de sémantèmes, on voit bien qu'il n'y a aucune raison

3 Pour la distinction entre faits et entités, voir notamment Polguère (2011).

4 Voir, par exemple, Damasio (2003).

5 Voir à ce propos Wierzbicka (1992 : 32–33) : « Three levels of phenomena need to be distinguished here: (1) the psychological phenomena themselves; (2) the conceptualization of these phenomena; (3) the words and expressions linked in a given language for the concepts in question. Ideally, these three levels of analysis should be signalled by typographic distinctions. For example, we could write about the phenomenon of ANGER, the concept of 'anger', and the English word *anger*; and also, about "anger" in some undifferentiated sense, discussed in the literature. »

pour que la terminologie employée en français et dans d'autres langues soit en correspondance exacte, car, tout simplement, les lexiques de langues différentes ne possèdent pas la même topographie en termes de champs sémantiques. Pour ne prendre que le cas du français et de l'anglais, il est fort probable que Fr. *état affectif* ~ Angl. *affective state*, Fr. s*entiment* ~ Angl. *feeling* et Fr. *émotion* ~ Angl. *emotion* ne sont pas des traductions exactes. Seul Fr. *affect* et Angl. *affect* peuvent peut-être être considérés comme parfaitement équivalents du fait de leur nature « technique ». On pourrait alors les considérer comme étant les meilleurs candidats pour identifier le champ sémantique de Ω. Or, justement, leur nature technique doit nous pousser à les écarter. Du point de vue de l'analyse lexicologique et lexicographique, il serait absurde de définir des lexies de la langue générale comme AMOUR, ANGOISSE, PEUR, etc., par un terme qui n'a de sens que dans des domaines de spécialité (en psychologie, neurolinguistique et psycholinguistique, notamment) et n'a pas de sens clair pour le locuteur non spécialiste d'un de ces domaines (et d'un cadre théorique donné !). On le comprendra, nous écartons dorénavant *affect* de la liste des candidats, car il est essentiel que le terme identifiant un champ sémantique aussi « ordinaire » que celui de Ω appartienne au stock lexical noyau de la langue courante. Il ne nous reste donc plus que trois candidats : *émotion*, *état affectif* et *sentiment*.

1.2.3 Où l'on écarte le terme *émotion*

Le terme *émotion* semble être le plus employé dans les écrits traitant du champ sémantique de Ω, mais il est paradoxalement celui qui est le plus facile à écarter, tout simplement parce qu'il est trop spécifique. La lexie française ÉMOTION est un synonyme plus riche de la lexie SENTIMENT. Sans même avoir besoin de nous aventurer à proposer une définition, on peut avancer que *émotion* se paraphrase très approximativement par *sentiment relativement intense et ponctuel éprouvé en réaction à quelque chose*. L'inverse n'est pas vrai : il serait bizarre d'affirmer que, en français, un sentiment est un type particulier d'émotion. Une conséquence de cela est que l'on ne trouvera pas de noms d'émotions qui ne soient pas nécessairement des noms de sentiments (au sens le plus large). L'inverse n'est pas vrai ; ainsi, DOUTE [*Sur le plan économique, doute et insécurité dominent.*] ou REMORDS [*Le remords le ronge.*] dénotent des sentiments, mais non des émotions. À moins de vouloir consciemment exclure de telles lexies du champ sémantique de Ω, il est clair que le terme *émotion* n'est pas approprié pour instancier Ω et que *sentiment*, au moins, est un meilleur candidat. Il ne nous reste donc plus qu'à départager *sentiment* et *état affectif*.

Avant d'opérer ce dernier choix, attardons-nous un instant sur les raisons qui peuvent pousser les chercheurs à jeter leur dévolu sur *émotion*, plutôt que sur *sentiment*, même si, dans la plupart des cas, ils alternent fréquemment l'usage des deux termes dans leur discours sans distinction explicitement formulée.

Nous avons étudié les textes linguistiques et, même, interrogé directement certains de leurs auteurs pour percer ce mystère de la popularité du terme *émotion*. Quelles sont les raisons pour le préférer, notamment, à *sentiment* ? Les linguistes font-ils une différence entre les deux termes ? Pourquoi acceptent-ils d'utiliser *émotion* alors que certaines lexies qu'ils veulent étudier ne peuvent aucunement être définies par *émotion d'un certain type* ? Dans tous les cas, nous n'avons trouvé ou obtenu qu'une seule réponse : *émotion* est tout simplement plus « in » que *sentiment*. Le fait de parler d'émotions, plutôt que de sentiments, nous fait appartenir à une plus grande communauté de chercheurs et est donc favorisé dans la littérature. Cela a d'ailleurs été mentionné en termes encore plus directs par A. Wierzbicka lorsqu'elle cherche à répondre à la question *Emotions or feelings?* (Wierzbicka, 1992 : 23) :

> « Generally speaking, the buzz word in the field is "emotions" rather than "feelings". »

Ce qu'elle dit en 1992 est encore vrai de nos jours : *émotion*, ou *emotion* en anglais, est dans le domaine d'étude qui nous intéresse un terme à la mode (*buzz word*) avant d'être un terme adopté pour son contenu véritable. Il faut donc se méfier du fait que son usage est plus répandu que celui de *sentiment* en français, ou *feeling* en anglais. Wierzbicka (1992 : 24) identifie les composants

suivants inclus dans le sens de Angl. *emotion* : *related to feeling*, *related to thinking* et *related to the body*. Elle préfère le terme *feeling* car il correspond à un sémantème universel, ce qui ne serait pas le cas de *emotion*. De plus, comme nous l'avons fait plus haut à partir du français, Wierzbicka (1992 : 24) relève que *emotion* est plus spécifique que *feeling* : on ne dit pas *emotion of loneliness* ou *emotion of alienation*, alors que l'emploi de *feeling* dans ces contextes ne pose aucun problème.

La meilleure façon de caractériser le composant Ω est de dire qu'il est le composant central de la définition de lexies qui dénotent un fait consistant à sentir quelque chose de psychique – en lien avec le primitif verbal du *Natural Semantic Metalanguage* (NSM) 'to feel', et en opposition avec les trois autres primitifs de la classe des prédicats mentaux (*mental predicates*) : 'to think', 'to know', 'to want', 'to see' et 'to hear'. Ce qui est un peu frustrant dans l'attitude adoptée sur la question par A. Wierzbicka est qu'elle montre bien les problèmes posés par l'usage du terme *emotion*, qu'elle insiste sur le fait qu'il faudrait toujours l'employer avec prudence et éventuellement en ayant recours à des guillemets, mais qu'elle continue néanmoins d'en faire presque systématiquement usage pour nommer la classe générale de sens regroupant aussi des lexies qui ne dénotent pas des émotions au sens strict.

1.2.4 Où l'on écarte le terme *état affectif* au profit de *sentiment*

Un enseignement qu'il faut tirer de la discussion terminologique menée dans le cadre du NSM, qui vient d'être résumée ci-dessus, est que la réflexion ne doit pas être conduite en se focalisant sur les termes nominaux, mais bien en prenant comme point de départ leurs correspondants verbaux.

Au moins trois sémantèmes français peuvent être envisagés comme traductions du primitif 'to feel' du NSM : 'sentir', 'ressentir' ou 'éprouver' (Peeters et coll., 2006 : 101–102). Il nous semble *a priori* que 'sentir' est sémantiquement plus simple que les deux autres et est le meilleur candidat comme primitif sémantique, mais la question de ce choix est trop complexe pour être adéquatement traitée ici, d'autant plus qu'elle n'est pas centrale à notre propos. Nous nous intéressons donc simultanément aux trois lexies SENTIR, RESSENTIR et ÉPROUVER et à leur lien avec le champ sémantique de Ω.

Tout comme la lexie anglaise sémantiquement primitive TO FEEL, ces trois lexies verbales sont vagues, en ce sens qu'elles dénotent aussi bien un état physique que psychique :

(1) *Elle sentait/ressentait/éprouvait les effets de la maladie tout autant physiquement que mentalement.*

Il s'agit donc de verbes qui, en termes de fonctions lexicales de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (voir plus haut, section 1.1), ne sont pas des $\mathbf{V_0}$ – des correspondants verbaux exacts – de la lexie nominale SENTIMENT, cette dernière dénotant exclusivement un état psychique ; ainsi, le verbe SENTIR est le $\mathbf{V_0}$ de SENSATION, et non de SENTIMENT. Cependant, toujours en termes de fonctions lexicales, on constate que deux de ces verbes fonctionnent parfaitement comme verbes supports de type $\mathbf{Oper_1}$ pour les lexies nominales centrales du champ sémantique de Ω[6] : *X éprouve/ressent de l'amour/angoisse/étonnement/...* Le verbe SENTIR, sans doute parce qu'il est sémantiquement encore plus simple que les deux autres et est, véritablement, un primitif sémantique, est beaucoup moins acceptable ici comme $\mathbf{Oper_1}$: ?**X sent de l'amour/angoisse/étonnement/…* Les lexies verbales RESSENTIR et ÉPROUVER, en tant que $\mathbf{Oper_1}$ « joker » pour (vraisemblablement) toutes les lexies nominales centrales du champ sémantique de Ω, sont des marqueurs verbaux du champ sémantique en question : du fait de leur caractère trop vague, elles ne sont pas des équivalents exacts $\mathbf{V_0}$ de Ω ; en revanche, elles fonctionnent comme collocatifs verbalisateurs $\mathbf{Oper_1}$ type des noms de la classe identifiée par Ω.

Il est important que ces marqueurs collocatifs du champ sémantique de Ω soient non seulement des

6 Un $\mathbf{Oper_1}$(L) est un verbe sémantiquement vide ou redondant vis-à-vis de L qui prend la lexie nominale L comme premier complément et le premier actant de L comme sujet. $\mathbf{Oper_1}$(L) + L est de ce fait équivalent à une dérivation verbale vide du nom L : *X **pousse** un cri = X crie*, *X **prend** une douche = X se douche*, etc.

Oper$_1$ de tous les noms signifiant 'Ω…', mais aussi des **Oper$_1$** de Ω lui-même. C'est pour cette raison que nous écartons le terme *état affectif* au profit de *sentiment* : **éprouver/ressentir un état affectif* vs *éprouver/ressentir un sentiment*. Le terme *état affectif* n'est pas assez intégré au lexique de la langue générale, ce que montre sa relative incompatibilité avec les **Oper$_1$** type des noms d'Ω, pour être utilisé ici. Nous ferons donc dorénavant exclusivement usage du terme *champ sémantique des sentiments*. Il va de soi que le même type de raisonnement doit être appliqué dans chaque langue et que, notamment, nous n'avons aucunement démontré ici que *semantic field of feelings* est le terme approprié à utiliser en anglais. Ce dont nous sommes certain, en revanche, c'est que *semantic field of emotions* doit être banni, à moins que l'on veuille justement parler d'émotions, par opposition aux sentiments au sens large. Le problème qui se pose en anglais est qu'il n'existe pas dans cette langue de lexie courante ayant la spécificité de la lexie française SENTIMENT. La lexie nominale FEELING est trop vague, puisque le verbe correspondant TO FEEL dénote aussi bien quelque chose de physique que de psychique, la lexie anglaise plus rare ou formelle SENTIMENT possède certaines nuances sémantiques qui la rendent inappropriée ici et EMOTION est trop spécifique, comme nous l'avons déjà signalé. Il n'y a donc peut-être pas d'autre solution, si l'on refuse d'employer une terminologie inexacte, que de parler en anglais de *semantic field of mental feelings*. On trouvera dans Faber & Mairal Usón (1998) une illustration frappante de ce que nous venons de dire, puisque les auteurs y parlent de *feeling* lorsqu'ils considèrent des phénomènes aussi bien physiques que psychiques et passent, de façon très systématique et rigoureuse, à *emotion* lorsqu'ils se focalisent sur les sentiments, faute d'un meilleur terme en anglais[7].

La notion de champ sémantique des sentiments étant maintenant bien circonscrite, nous allons nous intéresser au champ **lexical** des sentiments.

2. Du champ sémantique au champ lexical des sentiments

2.1 Notion de champ lexical

2.1.1 Lexie de base d'un vocable

Avant de définir la notion de champ lexical, il nous faut revenir sur celle de vocable. Comme nous l'avons vu plus haut (section 1.1), un vocable est un regroupement de lexies formellement identiques et sémantiquement liées. Or, tout vocable polysémique possède une structure, une organisation interne, qui résulte des liens sémantiques unissant ses acceptions. Les dictionnaires, qui décrivent les vocables de la langue à travers leur *microstructure*, proposent en réalité des modèles de l'organisation interne des vocables. Pour illustrer ce fait, revenons au cas de AMERTUME et considérons la structuration de ce vocable proposée par le TLFi[8] :

> **AMERTUME**
>
> **A.** Saveur amère
> *Il est des laits filants, d'une viscosité accusée, et des laits amers, d'une amertume de bière.*
>
> **B.**
> **1.** Sentiment (ou caractère propre du sentiment) mêlé de découragement et de rancœur, éprouvé à la suite d'un échec, d'une désillusion

7 Notons que dans l'article en question – intitulé *The paradigmatic and syntagmatic structure of the lexical field of feeling* – le terme *lexical field* est utilisé pour dénoter ce que nous appelons *champ sémantique* (*semantic field*). Il ne s'agit pas de la notion de champ lexical que nous introduisons dans la section 2, ci-dessous, et qui est au cœur de la présente étude.

8 Par souci de clarté, nous avons un peu triché en omettant deux sous-acceptions de AMERTUME **A** (à caractère technique) qui n'ont pas de numérotation explicite dans le TLFi.

En ce moment, il y a mélange dans mon âme, mélange d'amertume et de douceur, confusion de miel et de fiel, pêle-mêle étrange.

2. Caractère mordant, agressif (du langage, du comportement d'une pers.) où se reconnaît de la rancœur, du ressentiment
Tout ce qu'il y avait en moi de légèreté, de vanité, de puérilité, de sécheresse, d'ironie ou d'amertume d'esprit pendant ces mauvaises années de mon adolescence disparaissait tellement que je ne me reconnaissais plus moi-même.

L'entrée du vocable AMERTUME du TLFi possède une structure arborescente qui introduit une des lexies du vocable comme étant la clé de voute de l'ensemble : AMERTUME **A** est la « source sémantique » directe ou indirecte de toutes les autres acceptions. En effet, l'acception AMERTUME **B.1** peut être vue comme construite par métaphore à partir de AMERTUME **A**, et AMERTUME **B.2** comme construite par métonymie à partir de AMERTUME **B.1**. Toutes les acceptions gravitent donc directement ou indirectement autour de la lexie AMERTUME **A** : il s'agit de ce que l'on appelle la *lexie de base* du vocable.

Notons que avons recours à une notion de vocable conçue de façon strictement synchronique, comme cela est le cas dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire. Par contre, un dictionnaire comme le *Petit Robert*, qui organise sa microstructure en s'inspirant de la diachronie (ordre chronologique d'attestation des différentes acceptions des vocables dans les textes), organise ses entrées selon une logique hybride, tout autant chronologique que sémantique. La notion de lexie de base dont nous faisons usage n'est pas fondée sur le recours aux paramètres diachroniques et une acception d'un vocable apparaissant en synchronie comme métaphoriquement dérivée d'une autre peut tout à fait avoir précédé cette dernière dans l'histoire de la langue.

2.1.2 Champ lexical en tant que classe de vocables

La Lexicologie Explicative et Combinatoire établit une distinction nette entre les deux notions de champ sémantique et de champ lexical. Comme nous l'avons vu tout au début (section 1.1), un champ sémantique est une classe de **lexies** – c'est-à-dire, d'unités lexicales – qui possèdent toutes dans leur définition, en position stratégique, un composant sémantique donné. Un champ lexical, par contre, est une classe de **vocables** ; en d'autres termes, c'est **un ensemble d'ensembles** de lexies (copolysèmes). Pour qu'un vocable, entité linguistique qui n'a pas de sens propre, puisse être inclus dans un champ lexical donné, seule compte la valeur sémantique de sa lexie de base, comme l'indique la définition ci-dessous.

Définition de « champ lexical »

Le champ lexical de Ω dans la langue $\mathscr{L}$ – par exemple, champ lexical de l'alimentation, des animaux, des sentiments, etc., en français – est la classe des **vocables** de $\mathscr{L}$ dont la lexie de base appartient au champ sémantique de Ω.

Ainsi, le vocable AMERTUME, selon ce que nous en dit le TLFi, appartient au champ lexical du goût, et non à celui des sentiments, puisque seules ses acceptions sémantiquement dérivées de la lexie de base appartiennent au champ sémantique des sentiments. Ou encore, l'étude du champ sémantique des ustensiles de cuisine prendra en considération la lexie CHINOIS **II.B.1** ('passoire de forme conique...', numérotation du TLFi) tout autant que CASSEROLE **A.1** ou LOUCHE[2] **A**. Cette lexie sera cependant ignorée si l'on se concentre sur le champ **lexical** des ustensiles de cuisine, puisque CHINOIS **II.B.1** n'est pas la lexie de base du vocable polysémique CHINOIS.

Remarquons que l'appartenance ou la non-appartenance d'un vocable à un champ lexical peut toujours être contestée, si l'on remet en question une structure polysémique initialement proposée. Ainsi, le lexicologue qui conteste la modélisation de AMERTUME proposée par le TLFi et considère que le « point de départ » sémantique de ce vocable, sa lexie de base, est l'acception numérotée **B.1** dans ce dictionnaire, postule du même coup que le vocable en question appartient au champ lexical des sentiments et non à celui du goût. Il est donc normal que, dans certains cas, on puisse douter

d'une appartenance à un champ lexical donné, de la même façon que l'on peut avoir des doutes sur la bonne façon de modéliser la structure interne de certains vocables. Nous revenons sur cet aspect de la question dans la section 4, lorsque nous examinons le cas du vocable SOUCI [1] en français moderne.

La distinction entre champ sémantique et champ lexical pourrait sembler relever de l'ergotage terminologique, mais elle est en réalité cruciale. L'étude lexicologique procédant strictement par champs sémantiques est motivée par des considérations conceptuelles. On traite de telles ou telles lexies de la langue en tant qu'elles lexicalisent un contenu conceptuellement circonscrit ; l'analyse ne s'aventure jamais hors du domaine conceptuel identifié. L'étude lexicologique procédant par champs lexicaux, quant à elle, est motivée par des considérations lexicographiques. Elle est concernée par la structure du lexique, et notamment par la structure polysémique des vocables, dont il convient d'harmoniser la description à l'intérieur d'un même champ lexical.

L'approche par champ lexical laisse de côté de nombreuses lexies sémantiquement pertinentes (celles qui ne sont pas les lexies de base de leur vocable). Elle permet cependant de se concentrer sur ce qui est au cœur de la perspective offerte par la langue sur un domaine conceptuel donné : les sens lexicaux liés à ce domaine conceptuel qui sont suffisamment importants dans l'économie générale du lexique de la langue pour contrôler une prolifération polysémique.

2.2 Caractère graduel de l'appartenance d'un vocable à un champ lexical

L'appartenance d'un vocable à un champ **lexical** est non seulement contestable, comme nous venons de le dire, mais elle relève aussi d'un phénomène graduel, car l'appartenance d'une lexie, et donc de la lexie de base d'un vocable, à un champ **sémantique** est elle-même de nature graduelle.

Prenons le cas du champ sémantique du sommeil et considérons l'énumération de quatre sous-ensembles de lexies, qui nous fait passer graduellement du centre de gravité à la périphérie de ce champ.

a) Au cœur du champ sémantique du sommeil se trouvent bien évidemment des lexies comme DORMIR, SOMMEIL, SIESTE, SE RÉVEILLER, etc., qui dénotent le fait de dormir lui-même ou des phases de celui-ci.

b) Plus excentrées dans le champ, on trouvera des lexies dénotant des actants ou des caractéristiques liées aux actants du fait de dormir : DORMEUR, DORMEUSE, ENDORMI, INSOMNIAQUE, etc.

c) En position encore plus périphérique, se situent des lexies qui dénotent des circonstants : RÉVEIL-MATIN, LIT, OREILLER, SOMNIFÈRE, RÊVE, RONFLER, etc.

d) On peut même s'aventurer tout à fait aux confins du champ du sommeil avec MARMOTTE, PAUPIÈRE, etc.

On le voit, plus le sens 'Ω' aura une position centrale dans la définition d'une lexie, plus celle-ci pourra être considérée comme centrale dans le champ sémantique de Ω et, à l'inverse, plus 'Ω' sera périphérique dans la définition, plus la lexie pourra être considérée comme marginale dans le champ sémantique. Cette nature graduelle de l'appartenance aux champs sémantiques est tout naturellement transférée à l'appartenance aux champs lexicaux ; nous exploitons ce fait, section 3, pour établir une cartographie du champ lexical des sentiments. Le caractère graduel de l'appartenance aux classes sémantiques doit être reconnu pour éviter notamment de considérer les regroupements établis au moyen des champs sémantiques et lexicaux comme des classifications parfaitement rigoureuses et systématiques. Un champ sémantique ou lexical est une classe aux contours flous, car fondée sur une propriété sémantique de nature tout à faire graduelle. La meilleure façon de rendre opératoire ce type de classification est de l'utiliser dans l'étude linguistique véritablement pour ce qu'elle est : une construction d'ensembles flous.

En conclusion, nous proposons :

1. de considérer le lexique des sentiments selon une analyse par champ lexical plutôt que par champ sémantique ;
2. de subdiviser le champ lexical des sentiments en distinguant ses parties centrales, intermédiaires et périphériques.

Cette façon de procéder présente un double intérêt. Tout d'abord, elle permet de se focaliser sur le stock lexical qui est au cœur du lexique des sentiments, celui qui est notamment la source de dérivations métonymiques et métaphoriques. Ensuite, l'approche par champ lexical permet de prendre simultanément en considération la spécificité « interne » des lexies qui sont centrales dans le champ sémantique des sentiments et la spécificité des structures polysémiques des vocables du champ lexical correspondant dont elles sont les lexies de base.

Nous allons maintenant ébaucher une cartographie du champ lexical des sentiments en français.

3. Vers une cartographie lexicographiquement motivée du champ lexical des sentiments du français

3.1 Vocabulaire de référence

Nous avons procédé de façon empirique et non systématique pour établir une cartographie du champ lexical des sentiments en français. Ce que nous présentons maintenant doit, en conséquence, être considéré comme un dégrossissage approximatif et incomplet. Notre point de départ a été les données réunies dans le cadre du projet de construction d'une ressource lexicale appelée *Réseau Lexical du Français* ou *RLF*, qui a récemment débuté au laboratoire ATILF (Lux-Pogodalla & Polguère, 2011). Sans entrer dans le détail de la stratégie élaborée pour la construction et le développement graduel de la couverture du RLF, mentionnons que cette stratégie repose sur une nomenclature dite *d'amorçage*, empiriquement identifiée, qui correspond à un vocabulaire noyau de 3 739 vocables. Chacun de ces vocables est en réalité le représentant d'une « famille dérivationnelle », puisque de la nomenclature d'amorçage est dérivée une *nomenclature directement induite* comportant notamment les dérivés sémantiques proches des lexies de base des vocables d'amorçage ; par exemple[9] :

ADMIRER → ADMIRATION, ADMIRATEUR, ADMIRATRICE, ADMIRATIF, ADMIRABLE.

Dans le cadre de l'étude du champ lexical des sentiments, nous nous sommes concentré sur la nomenclature d'amorçage, laissant de côté, pour simplifier le problème, la nomenclature directement induite. Bien entendu, cette dernière devra être prise en compte ultérieurement. Un premier écrémage de la nomenclature d'amorçage a permis d'isoler 193 vocables (sur 3 739) dont on peut faire l'hypothèse qu'ils appartiennent au champ lexical des sentiments. Rappelons cependant que cette liste doit être considérée comme une grossière approximation, pour les trois raisons suivantes.

1. Notre liste dépend entièrement de notre sélection initiale de la nomenclature d'amorçage du RLF, qui est une liste minimale de vocables centraux du français. De nombreux vocables importants sont ignorés, de même que ceux qui sont directement induits de la nomenclature d'amorçage.
2. L'appartenance d'un vocable à un champ lexical repose sur l'identification de sa lexie de base. Les vocables de notre nomenclature d'amorçage n'ont, pour la plupart, pas encore reçu de modélisation détaillée dans le cadre du RLF et une réorganisation de leur structure pourrait entraîner, pour certains d'entre eux, une exclusion du champ lexical des sentiments (voir section 4).

9 Pour plus de détails, on se reportera à Lux-Pogodalla & Polguère (2011) et Polguère & Sikora (à paraître).

3. L'appartenance d'un vocable à un champ lexical est un phénomène graduel (section 2.2, ci-dessus), qui dépend de l'organisation interne de la définition lexicographique de sa lexie de base. Certains lexicologues pourraient être plus ou moins sévères que nous l'avons été dans l'évaluation d'une telle appartenance.

3.2 Structure du champ lexical des sentiments

Malgré toutes les réserves qu'il convient d'avoir sur l'analyse que nous avons effectuée, cette dernière nous permet tout de même d'avoir une vision en largeur du champ lexical des sentiments et de proposer une structuration globale de celui-ci en termes de degré d'appartenance au champ. C'est cette structuration que nous présentons maintenant.

Nous proposons de structurer le champ en quatre sous-classes de vocables, selon le type de dénotation de leur lexie de base. Nous énumérons ci-dessous ces sous-classes, en les décrivant brièvement.

I. Vocables dont la lexie de base est liée à la dénotation d'un sentiment

Il s'agit évidemment du centre de gravité du champ lexical et il contient en tout 91 vocables de la nomenclature d'amorçage du RLF. Il n'est bien entendu pas homogène et nous y identifions au moins quatre sous-groupes de vocables, énumérés ci-dessous par degré de centralité décroissant dans le champ lexical :

a) lexies de base signifiant '(éprouver un) sentiment' – 51 vocables : ADMIRER, ADORER, SE MÉFIER, RAGE... ;

b) lexies de base signifiant 'faire éprouver un sentiment' – 24 vocables : AGACER, BOULEVERSER, EXCITER... ;

c) lexies de base signifiant 'qui éprouve/fait éprouver un sentiment'– 12 vocables : AMOUREUX$_{Adj}$, CONTENT, DÉSOLÉ, PRÉFÉRÉ... ;

d) lexies de base signifiant 'qui est susceptible d'éprouver/de faire éprouver un sentiment' – 3 vocables : ADORABLE, AIMABLE...

Les effectifs donnés pour chacun des sous-groupes n'ont pas de pertinence pour évaluer le niveau de lexicalisation des sens correspondants en français puisque nous ne tenons compte ici que de la nomenclature d'amorçage. De nombreux vocables des groupes I-b à I-d existent en français en tant que dérivés sémantiques des vocables du groupe I-a et n'apparaissent pas dans nos relevés.

II. Vocables dont la lexie de base est liée à la dénotation de l'évolution d'un sentiment

Les vocables regroupés ici – seulement 2 présents dans la nomenclature d'amorçage du RLF – sont encore très centraux dans le champ lexical. Leurs lexies de base se distinguent de celles de la sous-classe précédente du fait de leur sens phasique (incluant la causation). Nous postulons les trois sous-groupes suivants, dont seulement le dernier est représenté dans la nomenclature de référence :

a) lexies de base signifiant '(fait de) commencer à/continuer de/arrêter d'éprouver un sentiment' – 0 vocables d'amorçage : S'AFFOLER, S'AGACER, COUP DE FOUDRE... ;

b) lexies de base signifiant '(fait de) commencer à/continuer de/arrêter de faire éprouver un sentiment' – 0 vocable : MOTIVER, DÉMOTIVER... ;

c) lexies de base signifiant 'commencer à faire éprouver un sentiment de nature différente (plus/moins intense, etc.)' – 2 vocables : APAISER, DIVERTIR...

III. Vocables dont la lexie de base est liée à la dénotation d'un participant d'une situation de sentiment

Cette sous-classe ne regroupe que 2 vocables de notre nomenclature de référence. Ce faible effectif

s'explique par le fait que les lexies de base de ces vocables ont tendance à correspondre à des dérivés sémantiques et relèvent de la nomenclature directement induite du RLF. Nous trouvons ici des vocables comme AMI, ENNEMI...

Nous n'avons pas jugé utile de subdiviser cette sous-classe, car les lexies de base des vocables qu'elle regroupe forment un tout sémantiquement assez homogène.

IV. Vocables dont la lexie de base est liée à la dénotation de qqch. qui existe/qui a lieu/que l'on fait relativement à un sentiment, ou qui a une incidence sur/est motivé par un sentiment

Comme dans le cas de la sous-classe précédente, nous n'avons pas jugé pertinent de structurer en sous-groupes cette dernière partie du champ. La raison en est cependant exactement inverse : il s'agit d'une sous-classe hétérogène à l'extrême, pour laquelle il nous semble prématuré de proposer une structuration clairement établie. Elle regroupe des vocables aussi divers que : AFFRONT, AGRESSER, CARESSE, CLOWN, PLAISANTERIE, GIFLE..., AFFREUX..., POLITESSE, RACISME... Nous avons regroupé ici 98 vocables de la nomenclature d'amorçage du RLF.

Pour conclure cette section, mentionnons qu'une cartographie de ce type nous semble nécessaire pour tout champ lexical, car elle permet d'établir des priorités dans l'exploitation des champs en question, en lexicographie et en enseignement du vocabulaire notamment.

4. Le cas très particulier du vocable SOUCI [1]

4.1 Un changement récent

Ayant quitté la France (et l'Europe) en 1984 pour n'y revenir qu'en 2009, nous avons pu constater de très nombreuses évolutions dans le français de France, notamment dans son lexique. On sait qu'une génération (25 années) représente une tranche tout à fait significative dans l'évolution diachronique de la langue et le fait de se couper d'un environnement linguistique pendant une si longue période rend particulièrement sensible à cette évolution. Parmi tous les changements que nous avons pu constater dans le lexique français, un des plus remarquables est celui concernant le vocable SOUCI [1]. Résumons brièvement ce que toute personne placée dans notre position d'observateur externe aura pu remarquer, sachant que nous nous intéressons ici uniquement au vocable « psychologique » SOUCI [1] et ignorons son homonyme SOUCI [2], dont les acceptions dénotent (i) une plante et (ii) sa fleur.

Jusqu'à 1984 au moins (date de notre départ), *souci* dénotait en tout premier lieu un sentiment, et s'employait notamment avec deux verbes supports conversifs, décrits ci-dessous au moyen des fonctions lexicales de la théorie Sens-Texte :

(2) *Je me fais*[= **Oper**$_1$(*souci*)] *du souci pour mes enfants.*

(3) *Mes enfants me donnent*[= **Oper**$_2$(*souci*)] *bien du souci.*

La définition donnée par le TLFi pour la lexie de base de SOUCI [1] est : « État d'esprit plus ou moins douloureux, permanent ou répété, de quelqu'un qui s'inquiète à propos d'une personne ou d'une chose à laquelle il accorde de l'importance ».

Il est raisonnable de dire que le vocable SOUCI [1] était, avant les bouleversements récents qu'il a subis, un élément incontestable et central (sous-classe I-a ci-dessus) du champ lexical des sentiments. En français de France d'aujourd'hui, cependant, *souci* s'emploie avant tout dans des énoncés comme :

(4) *Est-ce que tu peux venir ? Il y a un souci avec le vidéoprojecteur.*

(5) *Tu peux venir demain, pas de souci.*

Le syntagme *Pas de souci* est d'ailleurs omniprésent dans le discours oral en France, notamment

dans des emplois relevant de ce que la Lexicologie Explicative et Combinatoire appelle *cliché linguistique* : un phrasème compositionnel sémantiquement et lexicalement contraint (Mel'čuk, à paraître).

Dans les exemples (4) et (5) ci-dessus, *souci* fonctionne comme synonyme exact de *problème*, dans le sens de 'fait non souhaitable qui cause une gêne et qui appelle des actions en retour'. Il est sémantiquement décrit comme une lexie à part entière dans le dictionnaire du français de Antidote[10] au moyen d'une d'énumération de (quasi-)synonymes « Problème, contrariété, embêtement », précédée de la marque d'usage « Familier ». Il est bien entendu absent du TLFi, du fait de son apparition récente, et n'apparaît qu'en filigrane dans le *Petit Robert* 2011, grâce à la mention d'une « Locution familière » *(Y a) pas de souci*, définie par « il n'y a pas de problème ». C'est bien entendu le dictionnaire d'Antidote qui a raison : *(Y a) pas de souci* n'est pas une locution, car ce syntagme est compositionnel (c'est un cliché linguistique) ; il est construit à partir d'une nouvelle acception du vocable SOUCI ¹.

4.2 Un changement radical qui fait grand bruit dans le Landerneau du bien-pensant linguistique

Il convient de noter que ce nouvel usage de *souci* s'est imposé sur le territoire français dans toutes les générations de locuteurs. Il ne s'agit aucunement aujourd'hui d'un emploi relevant d'un langage « jeune » ou « branché ». Pour l'observateur externe, ce phénomène est vraiment remarquable, puisque les évolutions de ce type se manifestent rarement de façon aussi brutale et uniforme, à travers toutes les tranches d'âge. Il n'est alors pas étonnant que cette évolution linguistique suscite de nombreuses réactions. Nous en avons trouvé de toutes sortes. Elles peuvent être assez factuelles et « rationalisantes », comme dans le texte ci-dessous relevé sur un blogue consacré à la langue française (citation verbatim, y compris pour ce qui est de l'usage de l'italique et de la capitalisation) :

> Vous l'avez tous remarqué, depuis quelques années le mot souci prend de l'importance. On n'a plus de problème, ni de difficulté, ni d'ennui, mais des "soucis". Ou plutôt, généralement, on n'en a pas. "*ça pose aucun souci*", ai-je entendu dire il y a quelques mois par un formateur informatique interrogé à propos d'une manœuvre incertaine. Autrefois, le même aurait dit "*ça pose aucun problème*".
> Ce glissement semble suggérer que ce à quoi nous attachons de l'importance désormais, ce n'est plus la chose même, mais l'effet qu'elle nous fait[11].

On voit ici une tentative d'explication liée à une évolution de la psychologie des locuteurs du français. Certains écrits sur le sujet peuvent eux verser dans le délire paranoïaque, pour ne pas dire xénophobe (citation verbatim) :

> Oui Jean-Marc, l'éruption cutanée de *souci* sur la langue parlée (la langue perlée) est bien due à un envahissement sous-jacent de *concern*, comme "sur comment" s'explique par "on how". On assiste à une *québéquisation* du français de métropole sous l'influence des merdeux à complet-cravate, trenchcoat et Blackberry qui se croient, et qui de fait, le sont, obligés de parler la langue de Steve Jobs et de Bill Gates dans les réunions internes, autant qu'externes, à leurs entreprise [sic]. Que faut-il attendre d'une langue nationale quand les grands groupes industriels, jadis fleurons de l'industrie nationale, ordonnent à leur cadre de s'exprimer à coup de "concern", de "point" et de "issue" des huit à dix heures par jour ? qu'une fois rentrée [sic] chez eux, ils parlent la langue de Molière à leurs rejetons ? Il n'y a plus rien à attendre, plus rien que la mort ou les prochaines vacances au Maroc, en anticipation de l'appel du muezzin sur les banlieues à finance islamique endossée par la

10 Suite logicielle de Druide informatique.

11 Anonyme, page rédigée le 5 février 2011 et consultée le 6 août 2012, blogue *Comme on parle. L'observatoire amateur du langage*, http://commeonparle.over-blog.com/article-pas-de-souci-66534190.html.

Bank of America[12].

Le texte ci-dessus a été relevé sur un blogue où était discuté une chronique radiophonique de Danièle Sallenave[13], membre de l'Académie française. Cette petite « révolution des soucis » a en effet su émouvoir jusqu'aux académiciens. Nous donnons ci-dessous la retranscription de quelques passages de la chronique en question.

> Est-ce à un linguiste, un sémiologue, un sociologue ou un philosophe qu'il faudrait s'adresser pour comprendre l'apparition d'une nouvelle expression ? On a remplacé *avoir un problème* par *avoir un souci*. Vous avez remarqué ? Le mot *souci*, maintenant, a tout envahi.
> (...)
> Un souci est un problème vu uniquement sous l'angle affectif, sous l'angle psychologique.
> (...)
> On voit donc tout ce qu'entraîne le glissement du mot *problème* vers le mot *souci*. C'est très significatif. Quand l'aspect psychologique et affectif l'emporte sur l'aspect pratique et rationnel d'une question, ce n'est pas un progrès. Cela ne renvoie pas à une image dynamique, forte, courageuse de notre destin.

Que ce soit en termes de déclin psychologique, civilisationnel ou philosophique, on voit que l'évolution du malheureux vocable SOUCI ¹ ne manque pas de provoquer de fortes réactions chez les observateurs de la langue. Si nous les citons, ce n'est pas pour nous en moquer, mais pour illustrer, à travers les remous qu'il peut susciter, à quel point le changement qui s'est opéré sur SOUCI ¹ est radical. Il est radical parce qu'il concerne justement le vocable lui-même, dans son organisation interne, et non uniquement une de ses acceptions. C'est ce dernier point que nous allons maintenant aborder.

4.3 Un vocable mis à la porte du champ lexical des sentiments

Faute d'une étude diachronique minutieuse de l'évolution récente des emplois de *souci*, nous devons nous contenter de faire des hypothèses sur ce qui s'est passé. Nous pensons qu'il existe principalement deux scénarios possibles.

<u>Scénario 1</u>

1. Dans le même vocable que SOUCI$_{\text{sentiment}}$, apparaît une nouvelle lexie SOUCI$_{\text{fait non souhaitable}}$.
2. Du fait de sa dénotation, qui correspond à un ensemble très vaste de situations de la vie quotidienne, SOUCI$_{\text{fait non souhaitable}}$ devient omniprésent en parole et sa présence supplante largement celle de SOUCI$_{\text{sentiment}}$.
3. La lexie SOUCI$_{\text{fait non souhaitable}}$ étend ses ramifications, avec notamment la création d'un cliché linguistique *Pas de souci*.
4. La lexie SOUCI$_{\text{fait non souhaitable}}$ supplante SOUCI$_{\text{sentiment}}$ dans la structure du vocable SOUCI ¹, dont elle devient la lexie de base.
5. **En conséquence, le vocable SOUCI ¹ sort du champ lexical des sentiments.**

<u>Scénario 2</u>

1. Il apparaît en français une locution PAS DE SOUCI – par exemple, sur le modèle du cliché linguistique anglais *No worry* ou, plus vraisemblablement, à partir de la locution néologique NO SOUCY (prononcer /nosusaj/), popularisée dans les années 90 notamment par la chanteuse Ophélie Winter[14].

12 Francis Marche, page rédigée le 11 février 2011 et consultée le 6 août 2012, blogue du site *In-nocence*, http://www.in-nocence.org/public_forum/read.php?3,76916.

13 Chronique du 11 février 2011, 8 h 45, sur France Culture.

14 Merci à Charlène Kuhn de nous avoir mis sur cette piste, que notre ignorance de la variété française de l'époque ne

2. La locution PAS DE SOUCI devient un déclencheur pour l'apparition, dans le vocable SOUCI [1], d'une nouvelle lexie $\text{SOUCI}_{\text{fait non souhaitable}}$.
3. *Pas de souci* devient alors compositionnel et passe du statut de locution à celui de cliché linguistique.
4. L'histoire se continue avec l'équivalent des étapes 2, 4 et 5 du scénario précédent.

Quelle que soit l'origine de l'apparition de la lexie $\text{SOUCI}_{\text{fait non souhaitable}}$, on voit que, dans tous les cas, cette apparition entraîne un bouleversement de la structure du vocable SOUCI [1], la nouvelle acception supplantant l'ancienne lexie de base dans la hiérarchie des copolysèmes. Or, ce coup d'état sémantique est particulièrement marquant du fait que les deux lexies en compétition ne relèvent pas du même champ sémantique, puisque $\text{SOUCI}_{\text{fait non souhaitable}}$ ne dénote aucunement un sentiment.

Pour le vocable SOUCI [1], changer de lexie de base implique un changement de champ lexical : il passe du champ lexical des sentiments à celui des faits non souhaitables, et nous pensons que c'est notamment cet aspect de l'évolution lexicale, conjointement à une adoption immédiate à travers toutes les tranches d'âge de la population française, qui explique les réactions souvent peu rationnelles que nous avons relevées dans la section 4.2. On ne boute pas impunément un vocable aussi commun que SOUCI [1] hors du champ lexical des sentiments !

Lorsqu'une nouvelle lexie apparaît dans un champ sémantique, on est en présence d'une modification du lexique qui peut rester tout à fait marginale. Mais si cette apparition entraîne un déplacement du vocable correspondant d'un champ lexical vers un autre, nous faisons face à une modification nécessairement très significative. Il s'agit ici de phénomènes de structuration du lexique dont les locuteurs ont une perception intuitive et qui conditionne leur attitude émotionnelle vis-à-vis, notamment, des changements linguistiques, des (non-)correspondances entre langues, etc. Le cas particulier du vocable SOUCI [1] est de ce fait une bonne illustration de l'importance de la notion de champ lexical dans l'étude de la structure des lexiques.

Remerciements

Cette étude a initialement été présentée au congrès *Émotion, cognition, communication* (Nicosie, 23–25 juin 2011) et nous tenons à remercier chaleureusement les deux organisatrices de ce congrès : Fabienne Baider et Georgeta Cislaru. Nous sommes de plus très reconnaissant à Dorota Sikora pour ses précieux commentaires sur une version préliminaire du présent article.

Bibliographie

Blumenthal, Peter. 2009. Les noms d'émotions : trois systèmes d'ordre. Dans I. Novakova & A. Tutin (dir.) : *Le Lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG, 41–64.

Damasio, Antonio. 2003. Feelings of Emotion and the Self, *Annals of the New York Academy of Sciences* 1001, 253–261.

Faber Pamela, Mairal Usón Ricardo 1998. The paradigmatic and syntagmatic structure of the lexical field of feeling, *Cuadernos de investigaciones filológicas* XXIII–XXIV, 35–60.

Lux-Pogodalla Veronika, Polguère Alain (2011) Construction of a French Lexical Network. Methodological Issues. *Proceedings of the First International Workshop on Lexical Resources, WoLeR 2011. An ESSLLI 2011 Workshop,* Ljubljana, 54–61.

Mel'čuk, Igor. 1996. Lexical Functions : A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon. Dans L.Wanner (dir.) : *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 37–102.

Mel'čuk, Igor. 1997. *Vers une linguistique Sens-Texte*. Leçon inaugurale, Paris, Collège de France.

nous aurait jamais permis de relever.

Mel'čuk, Igor. 2006. Explanatory Combinatorial Dictionary. Dans Giandomenico Sica (dir.) : *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, Monza, Polimetrica, 225–355.

Mel'čuk, Igor. À paraître. Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais..., *Cahiers de lexicologie*.

Mel'čuk, Igor, Clas, André, Polguère, Alain. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris/Louvain-la- Neuve, Duculot.

Milićević, Jasmina. 2009. Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire, *Langages* 176, 94–116.

Peeters, Bert, Junker, Marie-Odile, Travis, Catherine E., Farrell, Patrick, Perini-Santos, Pedro, Maher, Brigid. 2006. Natural Semantic Metalanguage exponents and universal grammar in Romance : Evaluators and descriptors; mental predicates. Dans Bert Peeters (dir.) : *Semantic Primes and Universal Grammar. Empirical evidence from the Romance languages*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 79–109.

Polguère, Alain. 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Polguère, Alain. 2011. Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage, *Cahiers de lexicologie* 98, 197–211.

Polguère, Alain, Sikora, Dorota. À paraître. Modèle lexicographique de croissance du vocabulaire fondé sur un processus aléatoire, mais systématique. Dans Caroline Masseron, Claudine Garcia-Debanc & Christophe Ronveaux (dir.) : *Enseigner le lexique. Pratiques sociales, objets à enseigner et pratiques d'enseignement*, Collection de l'AiRDF 5, Laval, Presses de l'Université Laval.

Wierzbicka, Anna. 1992. *Semantics, Culture, and Cognition. Human Concepts in Culture-Specific Configurations*, Oxford *et al.*, Oxford University Press.

Wierzbicka, Anna. 1999. Emotional Universals, *Language Design* 2, 23–69.